



Comité Social d'Administration Spécial – CSA.S Service de l'Energie Opérationnelle – SEO

20 juin 2024

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour le premier CSA-S SEO de l'année 2024. Avec un ordre du jour dense, la déclaration liminaire **UNSA Défense** sera volontairement concise.

Nous sommes au cœur de la semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail. Cette année, le thème est d'**anticiper le travail de demain**. Mutations écologiques, économiques, technologiques, sociétales, etc., notre environnement de travail va évoluer à grande vitesse.

Pour l'**UNSA Défense**, à l'heure des grands défis qui nous font face, l'impact de ces changements sur les conditions de travail ne peut être relégué au second plan. La question des risques environnementaux doit être prise en compte par l'ensemble des administrations. Le recours au télétravail doit par exemple être encouragé et soutenu par tous les acteurs lorsqu'il est compatible avec la mission à accomplir. Le travail, lors des épisodes de canicules, doit être adapté et encadré par les chaînes de prévention.

Concernant les mutations technologiques, l'intelligence artificielle (IA) devient un sujet incontournable. Elle sera source de progrès, sans nul doute, dans certains secteurs d'activité. Elle pourrait également avoir son lot de conséquences sur les emplois. Cela nécessite un diagnostic des métiers potentiellement impactés.

S'agissant des transformations sociétales, la semaine en 4 jours semble séduire. Mais quelles en seront les conséquences sur la santé, avec des journées de travail étendues ? Quel impact sur les familles monoparentales ? En ce qui concerne la gestion du temps de travail, pourquoi ne pas harmoniser les pratiques et étendre le dispositif des horaires variables à l'ensemble des personnels civils du service ?





Pour l'**UNSA Défense**, les sujets sont nombreux et les personnels civils et leurs représentants doivent être associés aux travaux d'adaptation.

Nous souhaitons également rappeler, à nouveau, nos inquiétudes sur les thèmes du recrutement, de l'attractivité et de la fidélisation. Un constat : la baisse de 65% en 20 ans du nombre de candidatures aux concours de recrutement de la Fonction Publique et le recours massif aux Agents sous contrat. Pour l'**UNSA Défense**, l'attractivité doit devenir une préoccupation centrale pour l'ensemble de la sphère publique. La mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (PSC), même si elle est source d'inquiétude, améliorera sans aucun doute notre attractivité, et ce dès 2025.

La revalorisation des IFSE était tant attendue par l'ensemble des personnels administratifs et techniques et avait été annoncée lors du précédent CSA. Le sort réservé aux adjoints administratifs, qui ne bénéficient d'aucune revalorisation, est injuste. Seuls les agents relevant des filières RH, Achats, Finances sont concernés, par une mesure dite de convergence, dans une limite de 300€ annuels maximum. Cette mesure minimaliste écarte de fait plus de 6000 adjoints administratifs du ministère. **L'UNSA Défense** ne l'accepte pas. Par ailleurs, la revalorisation des IFSE des personnels techniques est toujours attendue. Dans le contexte politique, économique et entropique actuel, l'inquiétude monte légitimement.

Les élus **UNSA Défense** vous remercient de votre attention.

